

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole  
de niveau 3

# Métiers de l'agriculture

## Spécialité « Production Horticole »



## UFA – Unité de Formation par Apprentissage

### • DUREE

De 1 à 3 ans, en fonction de la formation initiale  
Entre 11 et 13 semaines/an de cours

### • LIEUX

Lycée agricole  
avenue Edouard Herriot  
à Saint-Rémy-de-Provence

### • DATE DE SESSION

Septembre 2023 – Possibilité  
d'entrées permanentes

### • CONDITIONS TARIFAIRES

Frais connexes de 60 euros

### • ACCESSIBILITE

Référent handicap : M. Benahmed  
[mohamed.benahmed@educagri.fr](mailto:mohamed.benahmed@educagri.fr)

### • DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

Environ 15 jours  
Soumis à la signature du contrat  
d'apprentissage avec l'employeur

### • CONTACT

Secrétariat de l'UFA  
04.90.92.74.98  
[ufa.st-remy@educagri.fr](mailto:ufa.st-remy@educagri.fr)

### • TAUX DE SATISFACTION

100%

### METIERS VISES

Ouvrier agricole en pépinière, en exploitation maraîchère. Ouvrier serriste.

Il s'agit d'assurer la mise en place et l'entretien des cultures, la production de plants, de fruits et de légumes à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

### OBJECTIFS

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières :

- Réaliser les opérations techniques liées à la culture des plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées.
- Garantir leur conditionnement en vue de leur commercialisation

### CONTENU

UC d'enseignement général	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	UC d'enseignement technique et professionnel	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année
Expression et communication	4h	Techniques Professionnelles	4h
Anglais (initiation)	2h	Sciences et Vie de la Terre	4h
Education civique et sociale	4h	Insertion socio professionnelle	4h
EPS, hygiène et santé	4h	Machinisme	2h
Mathématiques	4h	Reconnaissance des végétaux	2h
		UCARE (Spécialisation)	1h
		Chantiers école et projets pédagogiques	Intégrés dans les enseignements
<b>Total</b>	<b>18 h/semaine</b>		<b>17 h/semaine</b>

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - [ufa.st-remy@educagri.fr](mailto:ufa.st-remy@educagri.fr) - Siret 19131715500023  
EPLFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj Janv 2023

# UFA – Unité de Formation par Apprentissage



## • TAUX DE REUSSITE

100%

## • TAUX DE REUSSITE apprenti.e.s en

situation de handicap

Sans Objet

## • TAUX D'INSERTION

100%

## • REFERENTE FORMATION

Valérie FAGNOLA

[valerie.fagnola@educagri.fr](mailto:valerie.fagnola@educagri.fr)

## • POURSUITES D'ETUDES

Bac Professionnel « Conduites de Productions Horticoles ».

Bac Professionnel « Technicien conseil et vente de Produits de Jardin ».

Certificat de Spécialisation ou formation commerciale pour faire du conseil et de la vente en agrofournitures, jardinerie, grande distribution.

## • CONDITIONS PARTICULIERES

L'apprenti.e a un statut de salarié.e et perçoit une rémunération

L'Apprentissage permet de préparer un diplôme.

En plus, il permet d'accéder plus rapidement à un emploi.

L'Apprentissage c'est

Une Formation = Un Métier

## METHODES MOBILISEES

En présentiel avec un accompagnement personnalisé.

Emploi de la pédagogie de l'alternance.

Formation prenant appui sur des situations professionnelles significatives.

## MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le diplôme est acquis si l'apprenti.e a réussi l'ensemble des évaluations.

## PRE-REQUIS

Etre âgé.e de 16 à 29 ans révolus, ou avoir 15 ans et justifiant avoir accompli l'année de 3<sup>ème</sup>.

Avoir un maître d'apprentissage.

Aimer le travail physique, le travail d'équipe.

Aimer travailler en extérieur.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien sur bulletins scolaires et motivation.

Avoir 16 ans ou 15 ans et être issu(e) d'une classe de 3<sup>ème</sup>.

Contrat d'apprentissage de 2 ans signé avec un employeur.

Possibilité d'individualisation du parcours de formation (durée possible entre 6 mois et 3 ans).

## REMUNERATION

SMIC mensuel : **1 709.28 €** (1<sup>er</sup> janvier 2023)

Rémunération la 1<sup>ère</sup> année

Avant 18 ans

27% du SMIC

**461.51 €**

De 18 à 20 ans

43% du SMIC

**734.99€**

21 ans à 25 ans

53% du SMIC

**905.92 €**

Rémunération la 2<sup>ème</sup> année

Avant 18 ans

39% du SMIC

**666.62 €**

De 18 à 20 ans

51% du SMIC

**871.73€**

21 ans à 25 ans

61% du SMIC

**1 042.66€**

Rémunération la 3<sup>ème</sup> année

Avant 18 ans

55% du SMIC

**940.10€**

De 18 à 20 ans

67% du SMIC

**1 145.22€**

21 ans à 25 ans

78% du SMIC

**1 333.24€**

Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit **1 709.28 €**

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - [ufa.st-remy@educagri.fr](mailto:ufa.st-remy@educagri.fr) - Siret 19131715500023  
EPLFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj Janv 2023